



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DFCAJPI_2026_0203

Défense devant le Tribunal Administratif
suite au recours en annulation de la
délibération n°33 du 15 décembre 2025
déclarant les biens sis 137 et 143 rue
Racine à Tourcoing en état d'abandon
manifeste

Décision municipale prise en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°7 du 28 mars 2026 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. Jean-Marie VUYLSTEKER, Conseiller délégué auprès du Maire, n°2026-115 du 28 mars 2026,

Considérant que le 23 mars 2026, _____ a intenté un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille contre la délibération n°33 du 15 décembre 2025 déclarant les biens sis 137 et 143 rue Racine à Tourcoing en état d'abandon manifeste et chargeant la MEL ou son concessionnaire de poursuivre l'expropriation des biens,

Considérant qu'il convient de défendre à cette action.

DECIDONS

- de défendre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille contre l'action intentée par _____ sans ministère d'avocat ;

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **01 SEP. 2026**

Envoyée en Préfecture le : **01 SEP. 2026**

Publiée sur le site de la Ville le :

Par délégation du Maire

Jean-Marie VUYLSTEKER

Conseiller Délégué auprès du Maire en
charge notamment des Affaires Juridiques

